

**Ligue nationale contre le cancer-
Comité départemental de la Drôme**

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Ligue nationale contre le cancer-
Comité départemental de la Drôme

3-5 rue Avenue de Romans-26000 VALENCE

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur
les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres du Comité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue Nationale contre le cancer-Comité départemental de la Drôme- relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Comité.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé

**LIGUE CONTRE LE
CANCER**

*Rapport du
commissaire aux
comptes sur les
comptes annuels*

*Exercice clos le
31 décembre 2022*

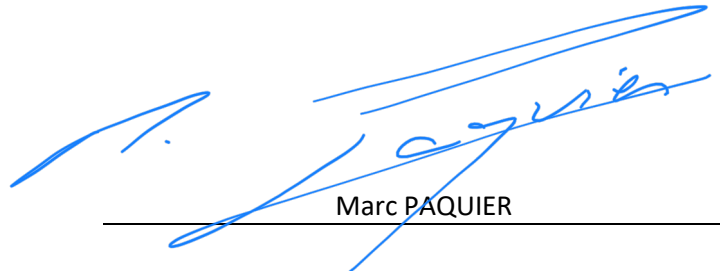
que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mours Saint Eusèbe, le 20 mars 2023,

Le Commissaire aux Comptes

Audicé Drôme
Commissaires aux comptes



Marc PAQUIER

Ligue nationale contre le cancer-Comité départemental de la Drôme

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2022

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	340 832.35	(132 996.72)	207 835.63	208 414.14
Terrains				
Constructions	316 111.58	(110 715.15)	205 396.43	206 632.80
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	24 720.77	(22 281.57)	2 439.20	1 781.34
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 233.00		2 233.00	2 233.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 233.00		2 233.00	2 233.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	343 065.35	(132 996.72)	210 068.63	210 647.14
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	100 242.51		100 242.51	422 874.84
Créances clients, usagers et comptes rattachés				854.28
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	100 242.51		100 242.51	422 020.56
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 081 765.99		1 081 765.99	745 662.00
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 081 765.99		1 081 765.99	745 662.00
Charges constatées d'avance	18 519.07		18 519.07	1 886.02
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 200 527.57		1 200 527.57	1 170 422.86
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 543 592.92	(132 996.72)	1 410 596.20	1 381 070.00
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET À RÉALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	1 201 699.17	994 111.53
Réserves statutaires ou contractuelles	1 201 699.17	994 111.53
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(61 765.04)	207 587.64
Situation nette (sous total)	1 139 934.13	1 201 699.17
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 139 934.13	1 201 699.17
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		15 880.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		15 880.00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	40 528.00	34 990.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	40 528.00	34 990.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	230 134.07	128 500.83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 818.63	50 554.90
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	43 673.72	35 964.61
Dettes fiscales	823.43	481.32
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	133 818.29	41 500.00
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	230 134.07	128 500.83
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 410 596.20	1 381 070.00

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	26 904.00	29 960.00	(3 056.00)	-10.20 %
Ventes de biens et services	42 560.46	25 645.85	16 914.61	65.95 %
Ventes de biens	12 210.58	5 825.19	6 385.39	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	30 349.88	19 820.66	10 529.22	53.12 %
. dont parrainages	1 052.00		1 052.00	
Concours publics et subventions d'exploitation	3 150.00	8 535.80	(5 385.80)	-63.10 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	320 758.13	340 077.61	(19 319.48)	-5.68 %
Dons manuels	320 758.13	337 077.61	(16 319.48)	-4.84 %
Mécénats		3 000.00	(3 000.00)	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	181 478.10	328 368.18	(146 890.08)	-44.73 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	1 733.15	6 800.30	(5 067.15)	-74.51 %
Utilisations des fonds dédiés	15 880.00		15 880.00	
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	592 463.84	739 387.74	(146 923.90)	-19.87 %
Achats de marchandises	12 494.21	8 145.26	4 348.95	53.39 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	180 700.50	141 994.71	38 705.79	27.26 %
Aides financières	175 523.29	121 970.90	53 552.39	43.91 %
Impôts, taxes et versements assimilés	3 961.08	4 136.82	(175.74)	-4.25 %
Salaires et traitements	164 408.73	127 884.66	36 524.07	28.56 %
Charges sociales	73 886.40	64 411.80	9 474.60	14.71 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 923.51	23 400.34	(5 476.83)	-23.40 %
Reports en fonds dédiés		15 000.00	(15 000.00)	
Autres charges	27 842.01	25 142.47	2 699.54	10.74 %
CHARGES D'EXPLOITATION	656 739.73	532 086.96	124 652.77	23.43 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(64 275.89)	207 300.78	(271 576.67)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 130.72	342.86	787.86	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 130.72	342.86	787.86	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 130.72	342.86	787.86	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(63 145.17)	207 643.64	(270 788.81)	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	1 411.13		1 411.13	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 411.13		1 411.13	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 411.13		1 411.13	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	31.00	56.00	(25.00)	-44.64 %
TOTAL DES PRODUITS	595 005.69	739 730.60	(144 724.91)	-19.56 %
TOTAL DES CHARGES	656 770.73	532 142.96	124 627.77	23.42 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(61 765.04)	207 587.64	(269 352.68)	
Dons en nature	240.00		240.00	
Prestations en nature				
Bénévolat	34 909.80	23 139.84	11 769.96	50.86 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	35 149.80	23 139.84	12 009.96	51.90 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	240.00		240.00	
Personnel bénévole	34 909.80	23 139.84	11 769.96	50.86 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	35 149.80	23 139.84	12 009.96	51.90 %
NON AFFECTÉS				

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- [Changement de Président](#)

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	332 681	11 807	3 656	340 832
Immobilisations corporelles	2 233			2 233
Immobilisations financières				
Total	334 914	11 807	3 656	343 065

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
Immobilisations corporelles	11 807	3 656
→ Ets TEDESCHI	7 446	
→ Ets DUMOULIN	1 230	
→ UNIVR STUDIO	2 400	
→ SIEGE	731	
→ REBUT		3 656
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
Total	11 807	3 656

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	124 267	12 386	3 656	132 997
Amort.Immobilisations financières				
Total	124 267	12 386	3 656	132 997

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 233			2 233
Total	2 233	0	0	2 233

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

- Néant

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	2 233	2 233	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	0	0	
→ Autres Créances	0	0	
→ Créances reçues par legs ou donations	66 946	66 946	
→ Charges constatées d'avance	18 519	18 519	
Total	87 699	87 699	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations			Néant		
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	751 849	
Livrets et comptes épargne	329 917	1 131
Comptes à terme		
Total	1 081 766	1 131

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
Créances clients et comptes rattachés		
→ BN		854
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	66 946	419 674
Autres créances		
→ Produits à recevoir	2 893	2 989
→ Dons à recevoir	1 052	
→ Dons à recevoir BN	29 351	
Total	100 243	423 517

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Quadiant (Néopost) / Doc'Up	399	316
Cabinet Jeanselme		94
Cabinet Jeanselme	1 090	742
Allianz	844	734
Marchandises (Nicodis)	11 611	
Marchandises	4 575	
Total	18 519	1 886

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	994 112	207 587						1 201 699
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	207 587	-207 587				-61 765		-61 765
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 201 699	0	0	0	0	-61 765	0	1 139 934

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		880	0	0	880	0
→ Subvention Rotary Club Romans	2018	880			880	0
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000			15 000	0
→ Fond d'Urgence Ligue	2021	15 000			15 000	0
→ ...						
Total		15 880	0	0	15 880	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite →	34 990	5 538		40 528
Total	34 990	5 538	0	40 528

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 819	51 819		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	44 497	44 497		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	133 818	133 818		
Produits constatés d'avance				
Total	230 134	230 134	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	1 654	1 908
→ Impôt sur les sociétés	31	56
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 623	1 852
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	42 874	34 594
→ Urssaf/ Pôle emploi	6 730	4 038
→ Caisse de retraite	6 520	4 371
→ Caisse de prévoyance	1 320	1 433
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	17 537	15 436
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	9 944	8 835
→ Prélèvement à la source	823	481
Total	44 528	36 502

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	51 819	50 555
→ FNP - Comptes Fournisseurs	6 406	4 794
→ FNP - Comptes Fournisseurs intergroupe	7 603	2 329
→ FNP - Comptes Fournisseurs factures à recevoir	5 193	6 296
→ FNP - Comptes Fournisseurs intergroupe factures à recevoir	32 617	37 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	133 818	41 500
Recherche Régionale	110 500	38 500
Recherche Nationale	23 318	3 000
Total	185 637	92 055

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DE LA DRÔME		EMPLOIS		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
CHARGES PAR DESTINATION							
1.	MISSIONS SOCIALES	421 477,35	416 058,98	301 717,33	281 717,33		
1.1	Réalisées en France	421 477,35	416 058,98	301 717,33	281 717,33		
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme	287 159,06	281 740,69	205 717,33	185 717,33		
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France	134 318,29	134 318,29	96 000,00	96 000,00		
1.2	Réalisées à l'étranger						
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	138 396,58	134 136,58	123 603,52	123 603,52		
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	124 497,53	120 237,53	116 668,93	116 668,93		
2.2	Frais de recherche d'autres ressources	13 899,05	13 899,05	6 934,59	6 934,59		
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	91 327,80	86 904,65	79 226,11	68 890,01		
3.1	Frais d'information et de communication	18 674,24	18 674,24	20 093,13	20 093,13		
3.2	Frais de fonctionnement	59 771,98	55 348,83	47 613,45	37 277,35		
3.3	Autres charges	12 881,58	12 881,58	11 519,53	11 519,53		
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	5 538,00	5 538,00	12 540,00	12 540,00		
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	31,00		56,00			
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			15 000,00			
TOTAL CHARGES		656 770,73	642 638,21	532 142,96	486 750,86		
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-61 765,04		207 587,64			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021		
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
	Réalisées en France					
	Réalisées à l'étranger					
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	240,00	240,00			
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	34 909,80	34 909,80	23 139,84	23 139,84	
TOTAL		35 149,80	35 149,80	23 139,84	23 139,84	

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER		REPORTING - COMITÉ DE LA DRÔME		RESSOURCES		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public			TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE									
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-550 539,51	-550 539,51	-709 394,50	-709 394,50			-709 394,50	-709 394,50
1.1	Cotisations sans contrepartie	-26 904,00	-26 904,00	-29 960,00	-29 960,00			-29 960,00	-29 960,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-320 758,13	-320 758,13	-340 077,61	-340 077,61			-340 077,61	-340 077,61
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-202 877,38	-202 877,38	-339 356,89	-339 356,89			-339 356,89	-339 356,89
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-24 025,05		-21 800,30				-21 800,30	
2.1	Cotisations avec contrepartie								
2.2	Parrainage des entreprises	-1 052,00							
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-21 239,90		-15 000,00				-15 000,00	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-1 733,15		-6 800,30				-6 800,30	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-3 150,00		-8 535,80				-8 535,80	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-1 411,13	-1 411,13						
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-15 880,00							
	TOTAL	-595 005,69	-551 950,64	-739 730,60	-709 394,50			-739 730,60	-709 394,50

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER		REPORTING - COMITÉ DE LA DRÔME		RESSOURCES		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public			TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE									
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-35 149,80	-35 149,80	-23 139,84	-23 139,84			-23 139,84	-23 139,84
	Bénévolat								
	Prestations en nature	-34 909,80	-34 909,80	-23 139,84	-23 139,84			-23 139,84	-23 139,84
	Dons en nature	-240,00	-240,00						
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC								
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE								
	Prestations en nature								
	Dons en nature								
	TOTAL	-35 149,80	-35 149,80	-23 139,84	-23 139,84			-23 139,84	-23 139,84

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Don~~s~~ manuels-Don~~s~~ étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes → ... → ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	40 114	23 962
→ Ventes	1 395	830
→ Autres Produits effectués aux missions sociales		854
→ Produits financiers	1 131	343
→ Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	160 238	313 368
Total	202 877	339 357

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Transfert de Charges	1 733	6 800
Total	1 733	6 800

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	Néant	Néant
Total		

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	880	0
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège	15 000	0
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	15 880	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie [...] Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du [...]

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats de Marchandises	2610	13350	907	16868
Loyer			912	912
Assurance	506		338	844
Electricité et eau	724		482	1 206
Téléphone	1 358		906	2 264
Affranchissement		31 196	792	31 988
Entretien	2 277		1 518	3 795
Location Mobilière	1 188	297	495	1 980
Charges Locatives	3 774		2 516	6 289
Salaires et traitements	102 230	38 089	24 090	164 409
Total	112 057	69 582	32 049	213 688

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	204 749	141 197
Actions d'information, de prévention et de dépistage	70 829	54 912
Actions de formation	272	250
Actions de recherche	144 813	103 861
Actions de société et politique de santé	815	998
Frais d'appel aux dons et legs	138 397	123 604
Frais de fonctionnement (dont communication)	91 328	79 226
Total	651 202	504 047

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	204 249	141 197
Actions d'information, prévention, dépistage	70 829	54 912
Actions de formation	272	250
Actions de recherche	10 995	8 361
Actions autres	815	998
Total	287 159	205 717
Versement à d'autres organismes	2 022	2 021
Actions pour les malades	500	500
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	133 818	95 500
Actions autres		
Total	134 318	96 000

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	18 674	20 093
Frais de gestion	49 272	36 251
Formation Administrative	497	
Impôts et taxes	2 670	2 876
Cotisation statutaire 10%	7 333	8 487
Autres Charges	12 882	11 520
Total	91 328	79 226

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	0	880
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	880

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	34 910	23 140
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		34 910	23 140

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	2 610				8 775		1 109				12 494
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	80 400				69 285	842	30 173				180 701
Aides financières	41 205	134 318									175 523
Impôts, taxes et versement assimilés	1 291						2 670				3 961
Salaires et traitements	102 230				28 273	9 816	24 090				164 409
Charges sociales	44 758				12 321	3 241	13 567				73 886
Dotations aux amortissements et dépréciations							12 386	5 538			17 924
Dotations aux prévisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	14 665				5 844		7 333				27 842
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									31		31
TOTAL	287 159	134 318	0	0	124 498	13 899	91 328	5 538	31	0	656 771

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			240,00		240,00
Prestations de services					
Personnel bénévole				34 909,80	34 909,80
TOTAL	0	0	240,00	34 909,80	35 149,80

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 420
Total	3 420

4.6.2 Charges et produits exceptionnels


Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→	
→ ...	Néant
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	Néant
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 026 - COMITÉ DE LA DRÔME	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	416 058,98	281 717,33
1.1 Réalisées en France	416 058,98	281 717,33
Actions réalisées par l'organisme	281 740,69	185 717,33
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	204 248,70	121 196,62
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	65 410,97	54 912,02
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	271,58	249,61
Actions de société et politique de santé	814,74	998,44
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	10 994,70	8 360,64
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France	134 318,29	96 000,00
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	500,00	500,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	133 818,29	95 500,00
Programmes nationaux	23 318,29	57 000,00
Programmes régionaux et départementaux	110 500,00	38 500,00
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	134 136,58	123 603,52
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	120 237,53	116 668,93
Frais d'appel de dons	56 419,74	54 881,97
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	28 584,07	41 023,30
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	35 233,72	20 763,66
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	13 899,05	6 934,59
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat	13 899,05	6 934,59
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	86 904,65	68 890,01
3.1 Frais d'information et de communication	18 674,24	20 093,13
Frais d'information et de communication externe	9 387,52	10 556,04
Frais d'information et de communication interne	9 286,72	9 537,09
3.2 Frais de fonctionnement	55 348,83	37 277,35
Frais de gestion	44 848,75	25 915,03
Formation administrative	496,98	
Impôts et taxes	2 670,48	2 875,62
Cotisation statutaire 10%	7 332,62	8 486,70
3.3 Autres charges	12 881,58	11 519,58
Charges financières	496,07	659,19
Dotations aux amortissements	12 385,51	10 860,34
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	637 100,21	474 210,86
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	5 538,00	12 540,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		222 643,64
TOTAL	642 638,21	709 394,50

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		

 <small>CONTRE LE CANCER</small>	026 - COMITÉ DE LA DRÔME	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<i>Réalisées en France</i>			
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		240,00	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		34 909,80	23 139,84
TOTAL		35 149,80	23 139,84

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	026 - COMITÉ DE LA DRÔME	Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-550 539,51	-709 394,50
1.1 Cotisations sans contrepartie		-26 904,00	-29 960,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-320 758,13	-340 077,61
Dons manuels non affectés		-309 625,94	-326 836,44
Dons manuels affectés		-8 285,19	-8 257,17
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-2 847,00	-4 984,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-202 877,38	-339 356,89
Manifestations		-40 113,75	-23 961,57
Ventes (dont abonnement à vivre)		-1 394,71	-830,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-854,28
Autres produits affectés			
Produits financiers		-1 130,72	-342,86
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-160 238,20	-313 368,18
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-1 411,13	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-551 950,64	-709 394,50
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-90 687,57	
TOTAL		-642 638,21	-709 394,50

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 008 712,03	775 208,05
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-90 687,57	222 643,64
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	12 385,51	10 860,34
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	930 409,97	1 008 712,03

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-35 149,80	-23 139,84
Bénévolat	-34 909,80	-23 139,84
Prestations en nature		
Dons en nature	-240,00	
TOTAL	-35 149,80	-23 139,84

LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITÉ de la DRÔME
3 et 5 avenue de Romans
26000 VALENCE Tél. 04 75 81 52 00

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2011	Construction	280 000				280 000	7 417
2011	Aménagement	2 000				2 000	0
2011	Aménagement	2 000				2 000	0
2010	Signalétique	5 508				5 508	0
2011	Mobilier Médica	5 150				5 150	0
2011	Mobilier	8 000				8 000	0
2014	Climatisation	7 947				7 947	795
2015	Informatique	1 210				1 210	0
2016	Peinture	5 631				5 631	563
2019	Climatisation	3 415				3 415	342
2022	Travaux Bureau	7 446				7 446	708
2022	Travaux Bureau	1 230				1 230	88
2020	Informatique	2 497				2 497	1 717
2022	Casques	2 400				2 400	633
2022	Informatique	731				731	123
Total							12 385,5

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	10			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	5	762	0,46	12 649,20 €
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	43	1341	0,82	22260,60
Total	58	2 103	1,28	34 909,80

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	4	6 615	3,63
Personnel mis à disposition			
CES et/ou autres....			
Total	4	6 615	3,63

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	Néant
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
Total		0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **3 363** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.